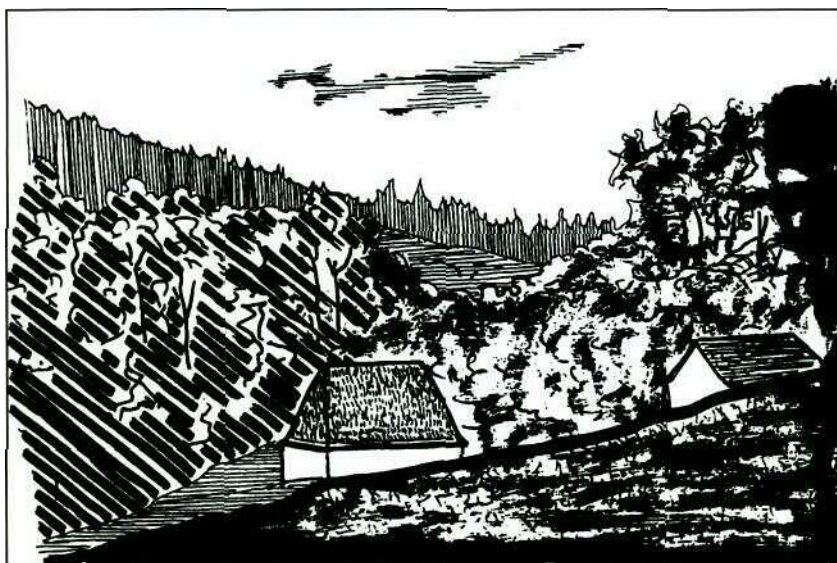


Moulins de Vahylle et d'autres eaux

*Les moulins de Vahylle
il y a dix ans*



1. — béai (ou bief) : canal d'amenée d'eau du ruisseau au bassin de retenue du moulin.

2. — tenail : correspond en charpente traditionnelle à la pièce dénommée arbalétrier en français.

3. — coyau : partie avec moins de pente au bas du rampant d'une toiture.

Michel ENGLÉS

Les moulins de Vahylle sont situés à quatre kilomètres de Fay-sur-Lignon, sur la route de Saint-Clément, en contrebas du petit pont qui enjambe le ruisseau de la Rimande.

L'endroit est très agréable : le promeneur y découvre presque côte à côte deux moulins en cascadeau bâtis tout au bord du ruisseau aux eaux claires et vives qui jouent dans le rocher modelé en dalles et en escaliers. Des frênes étouffent un peu ces bâtiments, mais les sorbiers avec leurs baies colorées apportent une plaisante touche de couleur.

L'ensemble de l'installation comprend une écluse, un béai¹, un chemin et un muret qui se raccordent au pont, à l'endroit où la route forme une épingle à cheveux. Le tout s'insère à une grande prairie qui ouvre l'espace.

Le moulin supérieur est couvert en lauze. Malheureusement, la belle toiture que supportent quatre fermes à tenail² commence à se détériorer sérieusement. Comme sa pente est forte, hormis le coyau³, chaque lauze est accrochée par des clous forgés ou des chevilles de bois. Les belles maçonneries nous laissent deviner leur lointaine origine ; les ouvertures en pierre de taille sont gravées de quelques graphismes peu marqués et assez maladroits.

Le bâtiment est assez spacieux (surface approximative = 6 m x 4 m). La hauteur sous toiture permettrait de créer deux niveaux. La restauration de ce moulin serait ainsi l'occasion de créer un agréable et original petit gîte-bivouac.

Le second moulin en contrebas illustre remarquablement bien par son archaïsme et sa simplicité ce qu'étaient jadis ces petits moulins dits « couverts de paille ».

Sa toiture subsistait encore en 1985. Maintenant, en 1994, elle s'est totalement effondrée. Mais, d'après les restes de *cloussous*⁽⁴⁾ et la totalité de la charpente tombée en ruines, j'ai pu reconstituer *in extremis*, la physionomie exacte que devait avoir ce type de bâtiment.

Les maçonneries grossières sont bâties à la terre ; il n'y a aucune pierre de taille, même pour encadrer la porte d'entrée. Une simple porte de pin (en double épaisseur de planches) était fixée sur un cadre dormant rustique. La construction est très basse, coiffée d'un grand chapeau à quatre pans en paille de seigle.

Au bas des rampants⁽⁵⁾, sur les murs, le coyau se réduit à deux rangées de lauzes qui, débordant à peine, rejettent les eaux à l'extérieur des maçonneries.

La toiture était réalisée selon la technique vellave des toits de chaume : utilisation des *cloussous* en paille de seigle fixés par des liens de paille sur des perches écartées de 35 centimètres.

Quant au faitage, je n'ai pas trouvé d'indice me permettant de déduire son art de réalisation. L'hypothèse la plus simple et la plus classique serait l'emploi de mottes⁽⁶⁾.



*Moulin de Vahylle
La paille et la poutre.
Quel avenir pour la montagne ?*

Les trois tenails bien « chaspuzés » (taillés) et chevillés sont de facture analogue à ceux d'un toit de lauze mais, bien sûr, avec une pente plus marquée. Ils étaient taillés à la hache ou à l'herminette⁽⁷⁾ dans du bois rond. Le « banc » — sablières d'appui sur les murs — était en bois scié.

La dernière réfection de cette toiture doit remonter seulement au milieu de notre XX^e siècle.

4. — *cloussous* : petite botte de paille correspondante au module de pose dans la technique vellave.

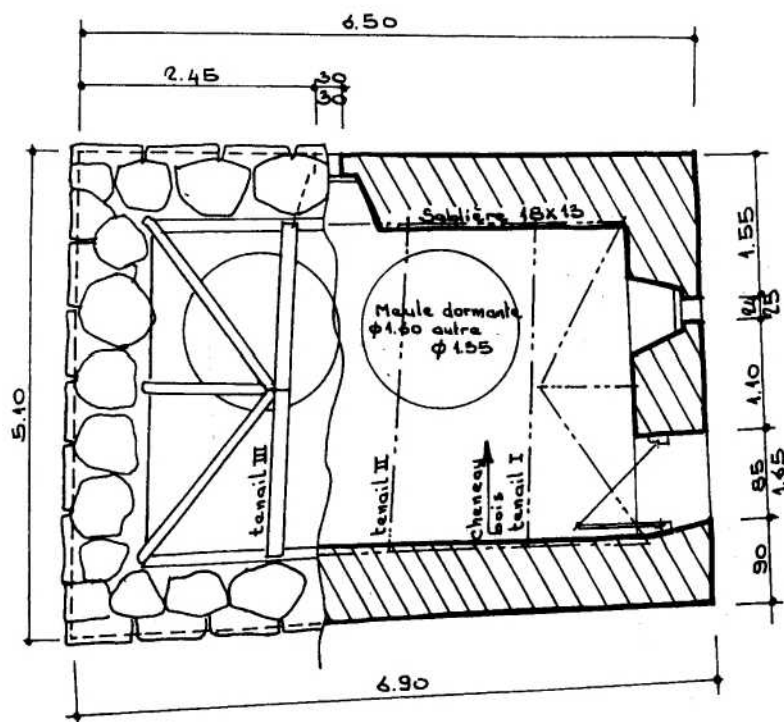
5. — rampant : partie inclinée formant un pan de toiture.

6. — motte : plaque de terre superficielle comprenant la partie herbacée.

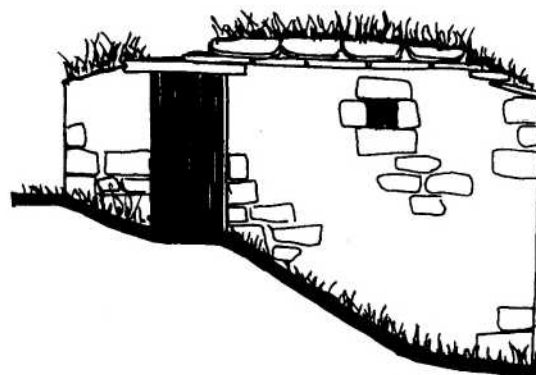
7. — herminette : petit hache de charpentier à fer recourbé dont le tranchant se trouve dans un plan perpendiculaire au manche.



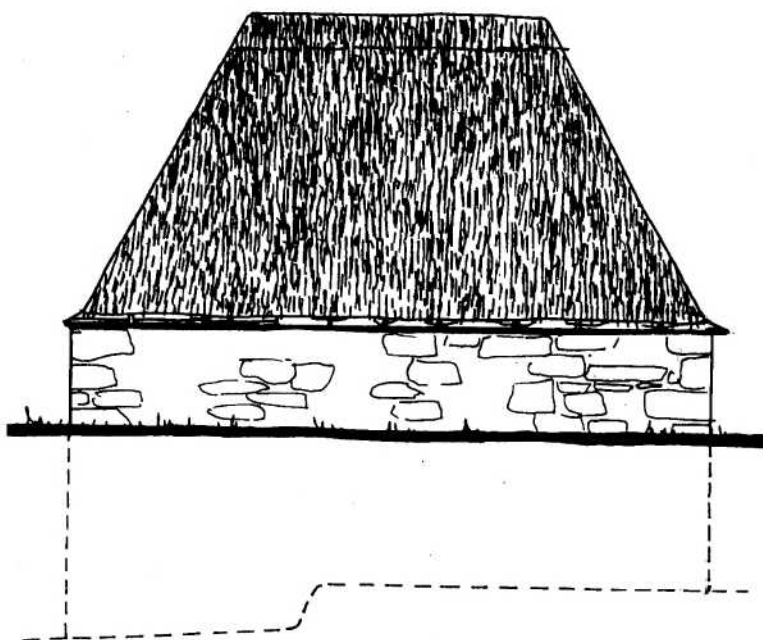
Moulin de Vahylle



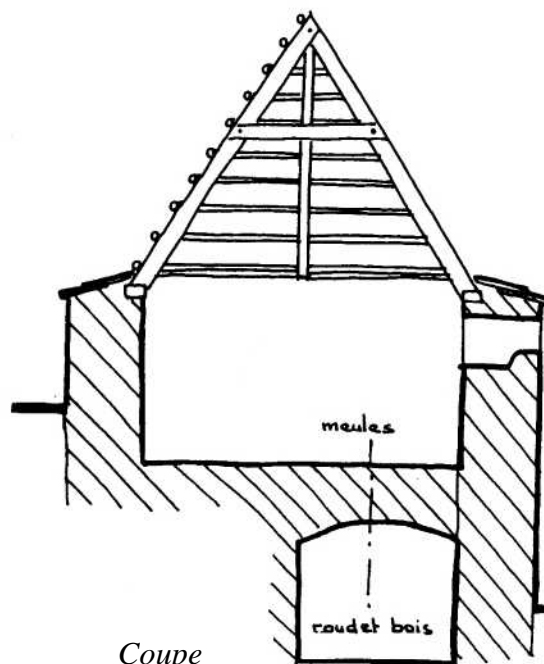
Plan et organisation charpente
(selon pièces tombées au sol)



Façade, état actuel



Façade avec reconstitution toiture



Coupe

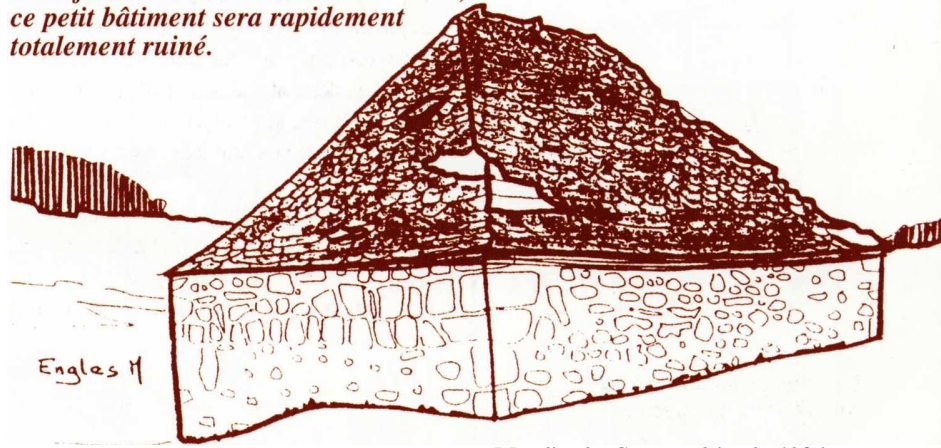
Je me suis moins attaché à l'aménagement intérieur du bâtiment. Les meules sont toujours en place (arkose de Blavozy ?). Le cheneau de bois finit de se détériorer. Tout cet équipement est assez semblable à celui de bon nombre de nos petits moulins à roudet horizontal (roue motrice).

Cette zone du Mézenc semble le refuge des derniers vestiges de ce type de moulin. Ce précieux exemple pourrait servir de référence pour une ancienne zone plus étendue qui inclurait le Meygal (des documents anciens nous y signalent l'existence de tels bâtiments très courants dans les compoix(8) du XVII^e siècle et présents encore dans les minutes notariales du siècle dernier).

Des recherches dans le secteur nous permettraient vraisemblablement de découvrir d'autres ruines et d'autres variantes constructives (toits à deux pans, demi-coupes...) dans ce lieu où fluctue l'emploi du chaume ou celui du genêt.

Nous pourrions alors envisager une reconstruction de ce type de bâtiment en ruines, dans le cadre de nos petits moulins de Saint-Julien-Chapteuil (« Une chaîne de moulins : tracé historique », association Résurgences, assemblée de Neyzac, 43260 Saint-Julien-Chapteuil).

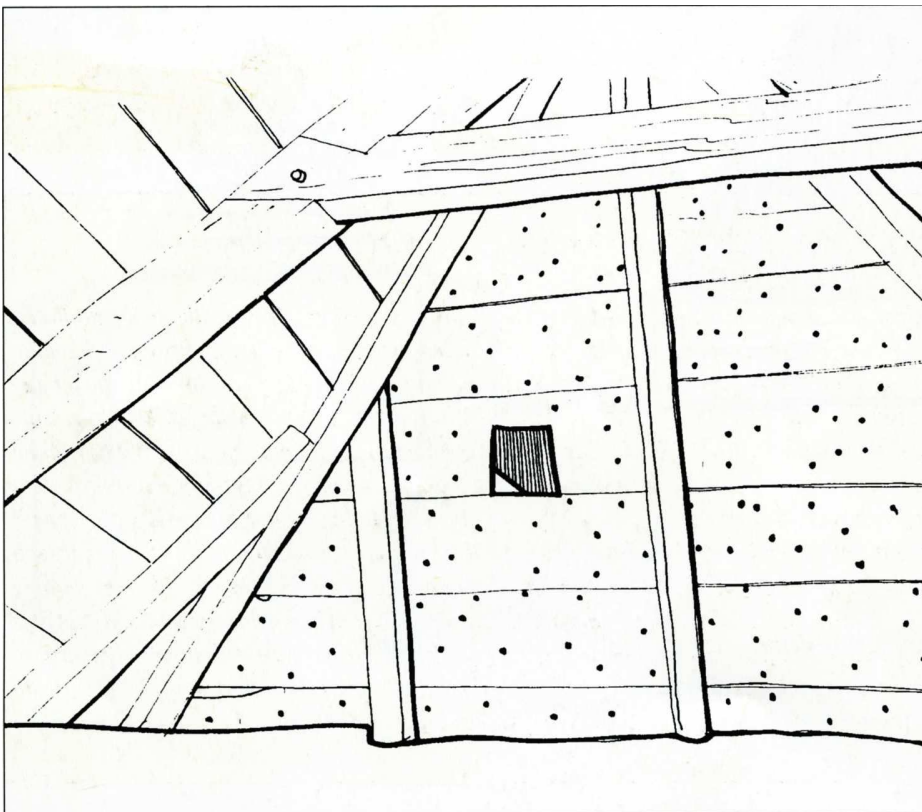
*Le Gerbier en toile de fond.
Un bâtiment qui se devrait d'être intact.
Une belle charpente
De la lauze bien chevillée.
Mais faute d'un minimum d'entretien,
ce petit bâtiment sera rapidement
totalement ruiné.*



*Moulin du Cayre, altitude 1294 m.
1^{er} maillon sous le Gerbier-de-Jonc.
La présentation du toit à quatre pans.
État automne 94.*

Ce type de travail a été réalisé à l'écomusée d'Alsace d'Ungersheim : trois chaumières y ont été reconstruites. Pour cela, il a fallu retrouver une technique disparue depuis bien plus longtemps et aller chercher chez un chaumier d'une autre région le procédé de construction.

8. - compoix : sous l'ancien régime correspond à un cadastre écrit en vue de l'imposition.



Pour nous, la filiation est plus facile. Nous comptons jusqu'à cet été 1994 un Isidore Boyer fier d'être le vrai héritier et transmetteur d'un savoir millénaire. Lui qui, ce printemps-là, à près de 73 ans, était encore agrippé aux lattes d'un grand toit d'une « pailhissa » (chaumière) à Moudeyres, pour la vêtir d'un nouveau manteau. Isidore détenait bon nombre de petits savoir-faire et, bien sûr, toute une culture rurale, dont l'usage spontané de notre langue occitane.

Notre monde change rapidement ; l'usage de nos matériaux locaux (chaume, genêt, lauze...) peut valoriser notre région. Sans généraliser leur emploi, leur utilisation dans certains

secteurs signerait le cachet de la région du Mézenc-Meygal. Qu'un seul petit bâtiment en couverture végétale au cœur d'un hameau revive et l'environnement de l'habitant ou du randonneur s'en trouve embelli.

Pourquoi se limiter à construire des bungalows ou des bâtiments à ossature bois standards ? Restaurer des toits végétaux ou de lauze devrait être un travail gratifiant et valorisant pour les artisans et les jeunes que nous formons aux métiers du bâtiment. Ils seraient ainsi des bâtisseurs, témoins de l'histoire, reliant le progrès à la tradition.

*Le premier moulin sur la Loire.
Au début du xx^e siècle.*



1. — bail afferme : location à ferme, ici un bail pour 6 ans.

* Collectage Pierre CHAPUIS de Saint-Julien-Chapteuil. Aux Archives départementales de Haute-Loire, Laussonne Gimbert Montbrun E 139 (1) folio 302.

1815 : bail afferme^{(1)*} de deux moulins couverts à paille

L'an 1815 le 14 février après midy devant nous Jean Pierre Augustin Gimbert Montbrun notaire royal à la résidence de Laussonne canton du Monastier département de la Haute-Loire et en présence des témoins sousignés fut présent le propriétaire Pierre Badiou habitant au lieu des Crochets commune de Laussonne lequel de gré et libre volonté par la présente baille à titre de ferme pour six années complètes et révolues qui prendront leur commencement à Notre Dame de mars prochain et à pareil jour finiront avec promesse de faire paisiblement jouir garantie de toute () au propriétaire agriculteur Jacques Masson habitant au lieu du Fraysse sur la dite commune présent acceptant et prenant pour le dit terme audit titre savoir est. Deux moullins couverts à paylle

où il y a deux meulles de bled et une orge que le dit Badiou à dit et situé au lieu et terroir des crochets où il y a un champ et pré appelé du moullin le tout joignant et enfin la moitié du jardin audit lieu se reservant néanmoins le dit bailleur la cuisine desdits moulins et la moitié de l'écurie à la charge par lui de faire faire une petite cuisine où il y mettra une armoire et un lit et de faire pallyer le moullin le plus haut et d'y faire poser des serrures pour les fermer. Ladite afferme ainsi faite par ledit Badiou audit Masson pour ledit terme au prix et somme chaque année de cent soixante huit francs argent deux cartons bled seigle et un carton orge moulu ledit prix en argent payable au mercredy des cendres de chaque année et le grain de même époque...».

Quand les moulins tournaient en occitan

Le moulin (*lo molin*) est situé sur le bord du ruisseau (*lo riu*) en surélévation.

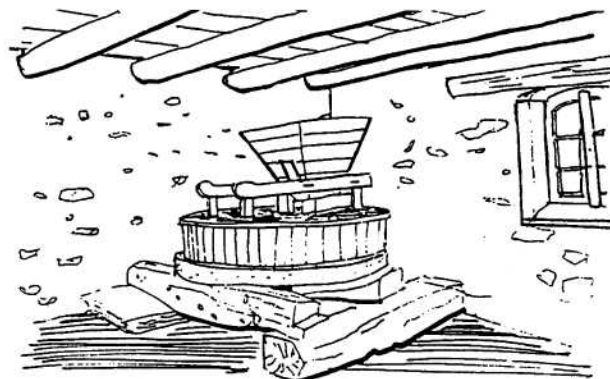
En amont, une dérivation est réalisée sur le ruisseau principal, grâce à un barrage (*la levada*).

L'eau dérivée est amenée par un bief (*lo besau*) jusqu'au réservoir (*l'esclausa*).

Le moulin est accolé à ce réservoir.

L'eau (*l'aiga*) est amenée vers la roue (*lo rodet*) par un cheneau (*la chanau*).

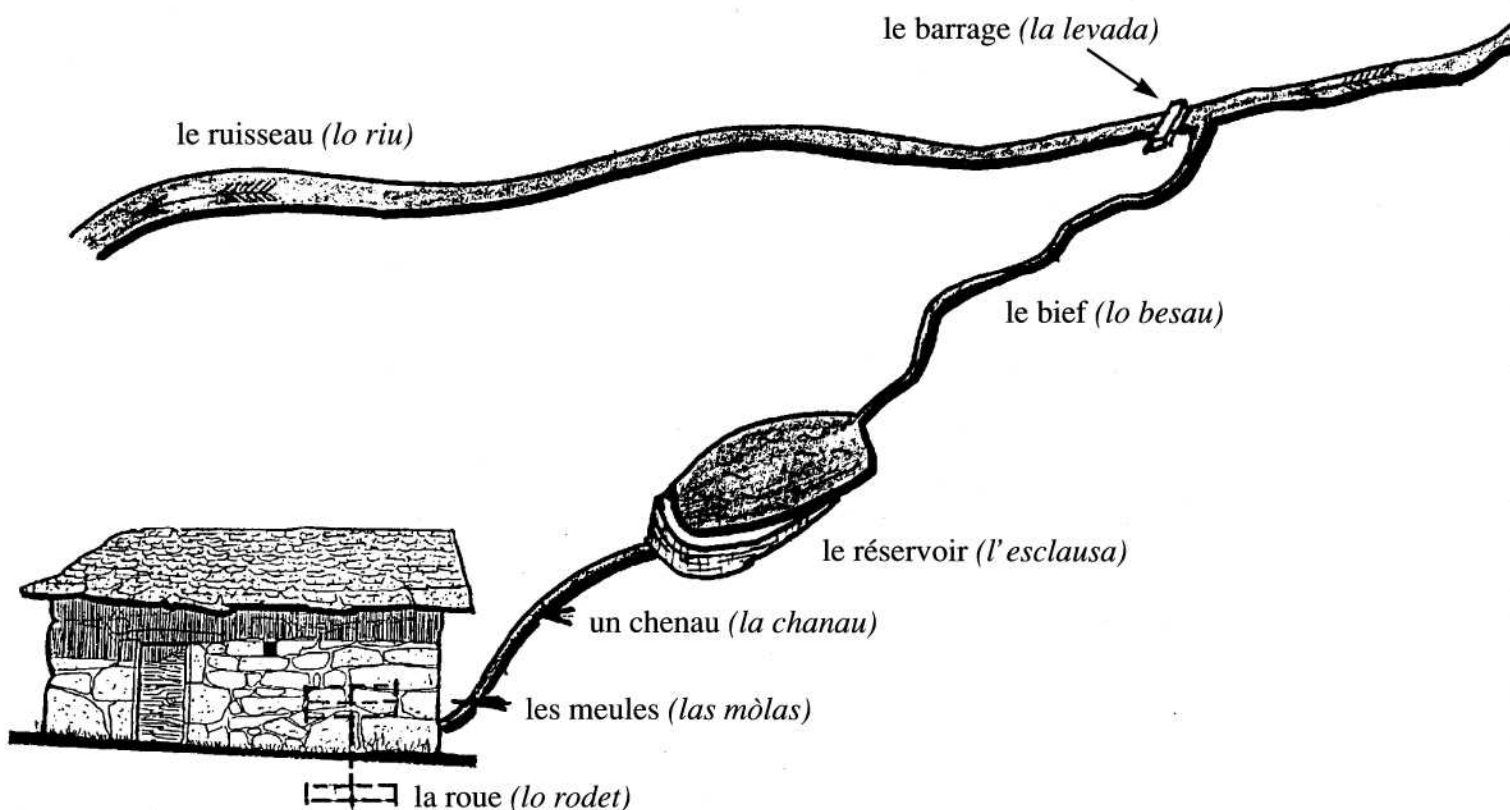
Le menier (*lo mounier*) peut régler le débit de l'eau par la manœuvre d'une vanne d'entrée (*la vana*) et donc régler la puissance et la vitesse de rotation de la meule tournante (*la mòla*)



Le grain (*lo gran*) versé dans la trémie (*l'entremeia*) tombe dans l'orifice situé au centre de la meule tournante (*la mòla*) qui tourne sur la meule dormante (*la contre-mòla*).

Le grain écrasé entre les deux meules est ramené vers l'extérieur.

La mouture (*la mouta*) passe ensuite dans le blutoir ou soie (*la seda*) où la farine (*la farina*)



LE MOULIN (LO MOLIN)